

DÉCLARATION FO ÉNERGIE

En ce mois d'octobre rose, notre délégation souhaite rendre hommage aux personnes touchées par le cancer du sein. Nous faisons le souhait d'un accès à la prévention et aux soins adaptés pour tous.

C'est dans cet esprit que le projet évoqué par le gouvernement au premier semestre 2024 remettant sérieusement en question la prise en charge à 100 % des soins pour les patients reconnus en Affection Longue Durée (ALD) nous inquiète profondément. Cette mesure risque de fragiliser des millions de patients en France, en augmentant leur reste à charge.

Une réduction de la prise en charge des plus vulnérables met à mal un pilier fondamental du modèle social français.

Mais cette réforme n'est pas la seule, une autre propose de réduire le taux de prise en charge des consultations médicales. Le régime obligatoire, dans le cadre des parcours de soins coordonnés, ne rembourserait plus que 60 % de celle-ci au lieu de 70 % jusqu'à présent.

Pour les assurés du régime général, ce seront les OCAM qui devront pallier ce déremboursement, pour nos assurés CAMIEG, c'est notre régime complémentaire au risque de mettre à mal l'équilibre de nos comptes déjà bien impactés par la mise en place du 100 % santé qui a augmenté considérablement les dépenses du régime.

Les réformes prévues pour 2025 sont justifiées par l'annonce d'un probable déficit de la Sécurité sociale de 17 milliards d'euros.

Ce déficit est très souvent corrélé à la fraude sociale. Fraude sociale estimée à 7,7 milliards d'euros par an et qui est imputable principalement, dicit le Haut Conseil, aux entreprises. Nous nous satisfaisons de ce rapport qui met en lumière la situation que nous dénonçons depuis de trop nombreuses années.

Notre modèle social est loin d'être dépassé, mais ne peut continuer à exister que si chacun joue son rôle.

Notre fédération, au côté de notre confédération, sera très vigilante aux annonces faites dans le cadre de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale afin que la santé ne soit pas considérée par nos gouvernants comme un ajustement budgétaire, et que les malades subissent une triple peine, être malades, être tenus responsables du déficit budgétaire de la Sécurité sociale et voir la cotisation de leur complémentaire santé augmenter en raison du désengagement de l'État sur les remboursements des soins!

